



RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00356

Numéro SIREN : 448 862 631

Nom ou dénomination : A.T.P.

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2017 sous le numéro de dépôt 9873

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

31.12.2017

9873

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	60 000		60 000	1,33	60 000	1,71
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	137 287	117 167	20 120	0,45	8 667	0,25
Autres immobilisations corporelles	213 681	158 485	55 196	1,23	62 414	1,78
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	90 500		90 500	2,01	60 500	1,72
TOTAL (I)	501 468	275 652	225 816	5,02	191 581	5,45
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 363 225	37 160	2 326 065	51,73	2 347 717	66,77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	16 099		16 099	0,36	6 060	0,17
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	139 144		139 144	3,09	186 639	5,31
. Autres	4 053		4 053	0,09		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	4,45	200 000	5,69
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 581 357		1 581 357	35,17	580 223	16,50
Charges constatées d'avance	4 082		4 082	0,09	3 733	0,11
TOTAL (II)	4 307 960	37 160	4 270 800	94,98	3 324 372	94,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 809 429	312 812	4 496 616	100,00	3 515 953	100,00

ATP

7-9 RUE JEAN MONNET

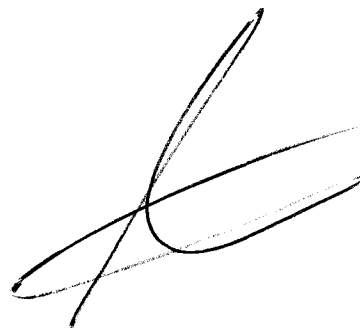
95190 GOUSSAINVILLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

« CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL »

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'L' shape with a horizontal line crossing it.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	632 364	975 420
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	459 337	291 944
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	2 191 700	1 707 364
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	208	381
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	342	639
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638 743	1 158 791
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	27 644	397
. Organismes sociaux	48 259	39 918
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 493	46 208
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	484 094	415 465
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	26 184	11 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 949	134 844
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	2 304 916	1 808 589
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	4 496 616	3 515 953

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	6 252 260		6 252 260	100,00		5 056 596	100,00		1 195 664	23,65	
Chiffres d'Affaires Nets	6 252 260		6 252 260	100,00		5 056 596	100,00		1 195 664	23,65	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			16 311	0,26		14 883	0,29		1 428	9,59	
Autres produits			3	0,00		831	0,02		-828	-99,63	
Total des produits d'exploitation (I)			6 268 575	100,26		5 072 310	100,31		1 196 265	23,58	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 178	0,08		2 664	0,05		2 514	94,37	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			4 365 743	69,83		3 629 371	71,77		736 372	20,29	
Impôts, taxes et versements assimilés			61 530	0,98		54 142	1,07		7 388	13,65	
Salaires et traitements			838 562	13,41		613 132	12,13		225 430	36,77	
Charges sociales			379 704	6,07		321 101	6,35		58 603	18,25	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 056	0,45		36 048	0,71		-7 992	-22,16	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			37 160	0,59					37 160	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1 842	0,03		1 901	0,04		-59	-3,09	
Total des charges d'exploitation (II)			5 717 774	91,45		4 658 359	92,12		1 059 415	22,74	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			550 800	8,81		413 951	8,19		136 849	33,06	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			36 568	0,58					36 568	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			36 568	0,58					36 568	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			36 568	0,58					36 568	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			587 368	9,39		413 951	8,19		173 417	41,89	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 200	0,16			10 200	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	10 200	0,16			10 200	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 421	0,04	3 734	0,07	-1 313	-35,15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 229	0,05	101	0,00	3 128	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 650	0,09	3 835	0,08	1 815	47,33
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 550	0,07	-3 835	-0,07	8 385	218,64
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	132 581	2,12	118 172	2,34	14 409	12,19
Total des Produits (I+III+V+VII)	6 315 342	101,01	5 072 310	100,31	1 243 032	24,51
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 856 006	93,66	4 780 366	94,54	1 075 640	22,50
RÉSULTAT NET	459 337	7,35	291 944	5,77	167 393	57,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ATP

7-9 RUE JEAN MONNET

95190 GOUSSAINVILLE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

édité le 22/06/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 496 616,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 459 336,56 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/06/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 501 468 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	60 000			60 000
Immobilisations corporelles	322 013	35 520	6 564	350 968
Immobilisations financières	60 500	30 000		90 500
TOTAL	442 513	65 520	6 564	501 468

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 275 652 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	250 932	28 056	3 335	275 652
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	250 932	28 056	3 335	275 652

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	60 000	0	60 000	Non amortiss.
Materiel industriel	137 287	117 167	20 120	de 1 à 8 ans
Instal./agenc.divers	87 094	43 642	43 452	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	112 514	104 896	7 618	de 1 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	4 253	2 045	2 208	de 2 à 3 ans
Mobilier	8 970	7 196	1 774	de 3 à 10 ans
Cheptel	850	705	145	10 ans
TOTAL	410 968	275 652	135 316	

3.2 - Etat des créances = 2 617 104 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	90 500		90 500
Actif circulant & charges d'avance	2 526 604	2 526 604	
TOTAL	2 617 104	2 526 604	90 500

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 37 160 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		37 160			37 160
Comptes financiers					
Total		37 160			37 160

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 053 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 053
Disponibilités	
TOTAL	4 053

3.5 - Charges constatées d'avance = 4 082 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25500	39,22	1 000 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25500	39,22	1 000 000

4.2 - Etat des dettes = 2 304 916 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	208	208		
Dettes financières diverses	342	342		
Fournisseurs	1 638 743	1 638 743		
Dettes fiscales & sociales	592 674	592 674		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	72 949	72 949		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 304 916	2 304 916		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 104 565 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	208
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	31 408
Autres dettes	72 949
TOTAL	104 565

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 252 260 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 317 889	101,05 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-65 629	-1,05 %
TOTAL	6 252 260	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 132 581 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	550 800		550 800
Résultat financier	36 568		36 568
Résultat exceptionnel	4 550		4 550
Participation des salariés			
TOTAL	591 918	132 581	459 337

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 2 227 414 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	2 227 414
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	2 227 414

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 4 053 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	4 053
Fourn rrr a obtenir(409800)	4 053
TOTAL	4 053

8.2 - Charges constatées d'avance = 4 082 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 082
TOTAL	4 082

8.3 - Charges à payer = 104 565 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	208
Interets courus a payer(518600)	208
Dettes fiscales et sociales :	31 408
Org.soc. autres charges a payer(438600)	4 288
Cap cotisations tns(438610)	935
Etat autres charges a payer(448600)	26 184
Autres dettes :	72 949
Clients rrr a accorder(419800)	72 949
TOTAL	104 565

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000
b) Nombre d'actions émises	25 500				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 252 260	5 056 596	3 553 626	3 089 784	2 825 575
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	657 133	446 164	280 635	435 909	412 893
c) Impôt sur les bénéfices	132 581	118 172	60 419	99 726	79 621
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	524 552	327 992	220 216	336 183	333 272
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	459 337	291 944	165 248	226 539	170 910
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	21				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	20				
b) Montant de la masse salariale	630 697	497 110	438 637	440 953	344 195
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	587 569	437 123	375 983	351 852	312 168

Observations complémentaires

ATP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000,00 euros
Siège social : 7-9 Rue Jean Monnet - 95190 GOUSSAINVILLE
RCS PONTOISE 448 862 631

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La SARL ATP, a au cours de l'exercice écoulé, développé son activité dans la construction de maisons individuelles.

Il est à noter au cours de ce même exercice, un fait marquant dans l'activité sociale de la société. En effet, par un acte en date du 07/06/2016, le capital a été réduit d'une somme de 399 500 euros puis augmenté (par incorporation de réserves et en numéraire) pour être porté à 1 000 000 euros.

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société prévoit d'augmenter de manière significative son niveau d'activité sur l'exercice à venir.

PA

CHAPITRE IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant sur l'exercice clos.

CHAPITRE VI - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 6 252 260 euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 6 268 575 euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5 717 774 euros ;
- le résultat d'exploitation ressort à 550 800 euros ;
- le montant des traitements et salaires s'élève à 838 562 euros ;
- le montant des charges sociales s'élève à 379 704 euros ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 36 568 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 587 368 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 4 550 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 132 581 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 459 337 euros.

Au 31 Décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 496 616 euros.

CHAPITRE VII - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

CHAPITRE VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 459 337 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Autres réserves antérieures : 632 364 euros ;
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 459 337 euros ;

Section 2 - Affectation

- A titre de dividendes : 400 000 euros

PA

- Autres réserves, pour le solde : 59 337 euros ;

Soit un solde autres réserves de 691 701 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 15,68 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 20/06/2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes, lors des trois exercices précédents.

CHAPITRE IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 007 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CHAPITRE X - CONVENTIONS REGLEMENTEES

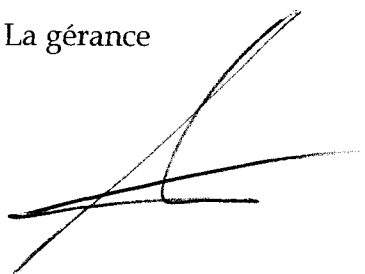
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

CHAPITRE XI - RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons d'approuver l'absence de rémunération versée au gérant, Monsieur Patrick ALIANO, au titre de l'exercice clos le 31/12/2016.

Nous vous demanderons également d'approuver la prise en charge par la société des charges sociales obligatoires (40 660 €) et facultatives (23 793 €) afférentes à la Gérance, au titre de l'exercice clos.

La gérance



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2017**

Le vingt juin de l'an deux mil dix-sept à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- SARL FINANCIERE ATP, RCS PONTOISE 821 969 680, représentée par Monsieur Patrick ALIANO, son gérant, détenteur de 25 251 parts, ci 25 251 parts ;
- Monsieur Alfredo ALIANO, détenteur de 249 parts, ci 249 parts ;

Total des parts des associés présents : 25 500 parts sur les 25 500 parts composant le capital social.

Monsieur Patrick ALIANO, en qualité de gérant associé, préside la réunion.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;

PA

- Questions diverses

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016, lesquels font apparaître un bénéfice de 459 337 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 459 337 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Autres réserves antérieures : **632 364 euros** ;
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **459 337 euros** ;

Section 2 - Affectation

- A titre de dividendes : 400 000 euros
- Autres réserves, pour le solde : **59 337 euros** ;

Soit un solde autres réserves de **691 701 euros**.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 15,68 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 20/06/2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

PA

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes, lors des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'absence de rémunération versée au gérant, Monsieur Patrick ALIANO, au titre de l'exercice clos le 31/12/2016. En revanche, l'assemblée générale ordinaire approuve la prise en charge par la société des charges sociales obligatoires (40 660 €) et facultatives (23 793 €) afférentes à la Gérance, au titre de l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices pour un montant de 4 007 euros soumis à l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.



De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Monsieur Patrick ALIANO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital 'A' followed by a horizontal stroke that extends to the right and then curves back down.